



ETUDIER AUX USA

# Les études d'infirmier(e)

CENTRE EDUCATIONUSA  
COMMISSION FRANCO-AMERICAINE  
FULBRIGHT FRANCE





# TABLE DES MATIERES

1

LES CURSUS

2

LES CONDITIONS D'ADMISSION

3

COMBIEN CA COUTE ?

4

TRAVAILLER AUX USA AVEC UN  
DIPLOME FRANCAIS

5

LE METIER DE SAGE FEMME

6

PROCEDURES DE VISA

7

NOUS CONTACTER



## COMMENT DEVENIR INFIRMIER / INFIRMIERE AUX ETATS-UNIS

Aux États-Unis, on ne peut être considéré “Registered Nurse” (R.N.) (infirmier/ère titulaire) sans l’obtention d’une licence d’exercice. Cette licence d’exercice est exigée par tous les états des États-Unis. Pour obtenir cette licence, le/la candidat(e) doit avoir effectué ses études dans une école accréditée et doit subir les épreuves d’un examen national appelé le National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN) administré dans chaque état.

Il existe deux types de programmes qui permettent de devenir «registered nurse » :

1. Bachelor of Science in Nursing (BSN) : ce programme se complète généralement en quatre ans et est proposé par des « 4-year colleges » ou universités (publiques ou privées). Une liste de BSN accrédités se trouve sur le site de la [Commission on Collegiate Nursing Education \(CCNE\)](#) ou sur celui de l’[Accreditation Commission for Education in Nursing \(ACEN\)](#).
2. Associate degree in Nursing (ADN) : ce programme se complète en 2 ans et sont surtout proposés par des Community ou Junior Colleges. Une liste de programmes accrédités se trouve sur le site de l’[Accreditation Commission for Education in Nursing \(ACEN\)](#).

Il existe aux États-Unis des controverses concernant les mérites relatifs de ces diverses formations, toutefois les deux filières indiquées ci-dessus permettent de se présenter au licensing examination requis pour pratiquer la profession (NCLEX-RN). Il faut savoir cependant que de plus en plus d’employeurs (en particulier dans les hôpitaux) préfèrent recruter des infirmiers/ères titulaire d’un BSN.

A ce tableau s’ajoutent des diplômes d’études supérieures spécialisées tels que Master’s degree et PhD qui se préparent après avoir obtenu le Bachelor of Science in Nursing et qui intéressent tout particulièrement les personnes qui se destinent à la recherche, à l’enseignement ou à des spécialisations cliniques.



## COMMENT SE DEROULENT LES ÉTUDES DE BSN OU ADN

Les cours de tronc commun pour un ADN (Associate Degree in Nursing) comprend des prérequis tels que la chimie, l'anatomie, la biologie, la psychologie et l'anglais. Les cours de spécialité se concentrent sur des compétences et des pratiques de soins infirmiers spécifiques, telles que :

- Les bases des soins infirmiers
- Microbiologie et immunologie
- Soins infirmiers médico-chirurgicaux
- Soins infirmiers pédiatriques
- Soins infirmiers en santé communautaire
- Soins infirmiers psychiatriques

Les programmes de BSN (Bachelor of Science in Nursing) comprennent des cours de culture générale, en particulier la première année, ainsi que des cours de soins infirmiers et une expérience clinique. En général, le nombre de crédits requis pour l'obtention du diplôme varie de 120 à 130.

Parmi les cours courants pour les étudiants en BSN, on peut trouver :

- Anatomie et physiologie
- Microbiologie
- Nutrition
- Soins d'urgence
- Statistiques
- Psychologie/Anthropologie
- Pharmacologie
- Évaluation de la santé
- Soins familiaux, communautaires et basés sur la population
- Santé publique et mondiale
- Théorie des soins infirmiers
- Recherche en soins infirmiers
- Éthique infirmière

Il y a trois façons d'obtenir un BSN:

- La manière traditionnelle en 4 ans.
- Après avoir obtenu un ADN, ce qui permet de valider deux ans supplémentaires au lieu de 4 ans.
- BSN accéléré : pour ceux qui ont déjà obtenu un Bachelor's degree (ou une licence) dans un autre domaine. Ce programme se valide en 11 à 18 mois selon votre diplôme initial.



## CONDITIONS D'ADMISSIONS EN BSN

Elles varient en fonction de l'institution, en revanche les conditions d'admission sont souvent les suivantes:

- Remplir un dossier de candidature en ligne généralement propre à chaque institution; plus de 300 institutions utilisent un dossier commun appelé "Nursing CAS".
- Un GPA (Grade Point Average = Moyenne Générale) de 2.75/4 au lycée ou pendant un premier cursus en ADN. Cela correspond à 11 ou 12/20 dans un système français.
- Avoir déjà suivi des cours en biologie, chimie, anatomie, et physiologie.
- Certaines universités exigent les scores au SAT. Pour les étudiants non-anglophones il faudra sans doute passer le TOEFL, le IELTS ou le DET (voir notre site web à la rubrique Test d'admission).
- Un CV
- Une rédaction / lettre de motivation
- Une ou plusieurs lettres de recommandation
- Beaucoup d'expériences de bénévolat
- Des frais de dossier

## CONDITIONS D'ADMISSION EN ADN

Comme pour le BSN les conditions varient en fonction de l'école. Certaines exigent de passer un entretien, d'autres non. En général il faut inclure les éléments suivants dans votre dossier de candidature :

- Preuve que l'on a obtenu au moins un diplôme de l'enseignement secondaire tel que le High School Diploma, GED ou le Baccalauréat pour les Français. Beaucoup d'écoles demanderont un GPA minimum comme pour le BSN.
- Avoir validé des cours en biologie et chimie.
- Certaines universités exigent les scores au SAT. Pour les étudiants non-anglophones il faudra sans doute passer le TOEFL, le IELTS ou le DET (voir notre site web à la rubrique Test d'admission).
- Une rédaction / lettre de motivation
- HESI exam : test standardisé utilisé par de nombreuses écoles d'infirmières aux États-Unis pour évaluer les compétences académiques et la préparation des candidats avant leur admission dans un programme de soins infirmiers. Ce test n'est malheureusement pas administré en France.



# COMBIEN CA COUTE?

Les Bachelor of Science in Nursing sont proposés par des universités ou “4-Year Colleges”. Les universités d’Etat demandent aux étudiants étrangers de payer les “out-of-state tuitions” qui varient entre 10 000\$ et quelquefois plus de 38 000\$ par an. Les universités privés sont celles qui appliquent les barèmes les plus élevés : entre 10 000\$ et parfois plus de 60 000\$ par an.

Les programmes d’Associate Diploma in Nursing sont le plus souvent proposés par des Junior ou Community Colleges. Ces derniers pratiquent les barèmes les moins onéreux: entre 2 500\$ et 12 000\$ par an.

A cela il faut ajouter :

- Les frais de logement et pension alimentaire qui varient en fonction du type de logement et la région : entre 5 000\$ et plus de 25 000\$ par an dans les grands centres urbains tel que New York City ou Los Angeles. A savoir : les Community Colleges n’ont pas de résidence universitaire, il faudra donc chercher un logement en ville.
- Livres et fournitures : prévoir entre 150\$ et plus de 1500\$ par semestre, en sachant que les programmes spécialisés peuvent demander d’acheter du matériel spécifique.
- Les frais liés à la demande de visa : frais de demande de visa (185\$); frais d’enregistrement SEVIS (visa F1: 350\$; visa J1: 220\$) sans compter les frais de transport si vous n’habitez pas Paris car seul le consulat américain à Paris peut faire les entretiens visa pour toute la France.
- Votre billet d’avion : entre 400€ et 1500€ selon votre destination.
- Votre assurance maladie : soit celle imposée par votre université d’accueil (autour de 1 000\$ par an ou par semestre), soit une assurance européenne si on vous laisse le choix (autour de 500€). [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Frais de transport quotidiens, surtout si votre logement est éloigné du campus: transports en commun s’ils sont bien organisés ou même achat d’une voiture.

## **Y’a t-il des bourses ?**

Aucune bourse n’est proposé ni par le gouvernement français ni par le gouvernement américain pour aller faire des études d’infirmière aux États-Unis. Quelques universités peuvent vous attribuer des bourses de mérite mais il faut généralement s’attendre à prendre en charge tous vos frais.

Si votre budget est réduit opter pour un ADN en Community College ou un BSN accéléré après avoir fait un licence en France.

## TRAVAILLER AUX ETATS-UNIS AVEC UN DIPLOME FRANÇAIS

Si vous avez déjà obtenu votre diplôme d'état en France, il vous est possible d'exercer votre métier aux États-Unis après avoir passé différentes étapes par le biais de l'organisme CGFNS qui accompagne les infirmier(ère) étrangers qui souhaitent travailler aux États-Unis. Voici ci-dessous une traduction libre de la page web du CGFNS qui résume les étapes à effectuer.

### Etape 1 : répondre aux exigences de bases

- Immigration : vous devez obtenir un visa H-1B visa ou une carte verte (voir chapitre suivant).
- Education / Expérience professionnelle : vous devez démontrer au moins une des conditions suivantes :
  - Vous avez obtenu votre diplôme d'un programme d'éducation en soins infirmiers accrédité dans votre pays de formation (pour les Français = diplôme d'état d'infirmier);
  - Vous êtes titulaire d'une licence d'infirmière dans le pays où vous avez obtenu votre diplôme (en France le diplôme d'état suffit);
  - Vous avez exercé en tant qu'infirmière autorisée pendant au moins deux ans;
  - Certaines infirmières formées à l'étranger doivent démontrer leur maîtrise de la langue anglaise en passant un examen. Il existe des exemptions en fonction de votre pays d'origine.

### Etape 2 : le CGFNS évalue vos titres et diplômes

Les différents "State Board of Nursing" qui délivrent les licences d'exercice pour pratiquer en tant que "Registered Nurse", exigent des infirmiers internationaux qu'ils fassent évaluer leurs titres et diplômes par l'organisme CGFNS International qui accompagne les infirmiers étrangers qui souhaitent travailler aux États-Unis.

N.B. : chaque état peut avoir des exigences différentes, certains vous demanderont par exemple de passer le CGFNS Qualifying Exam® en plus de l'évaluation.

### Etape 3 : passer l'examen de licence d'exercice (NCLEX-RN)

Avant de passer cet examen il sera peut-être nécessaire d'obtenir la certification du CGFNS en accomplissant trois étapes :

- évaluation de vos diplômes (voir ci-dessus)
- passage du CGFNS Qualifying exam le cas échéant
- Passer un test d'anglais

Une fois que vous avez obtenu la certification du CGFNS, vous pouvez vous inscrire pour passer le NCLEX-RN.

### Etape 4 : trouver un emploi en tant qu'infirmière

Une fois avoir réussi l'examen du NCLEX-RN et obtenu la licence d'exercice délivrée par l'état où vous souhaitez travailler, vous pouvez postuler pour un emploi soit de façon indépendante soit en passant par un service de recrutement. Le CGFNS fournit une liste de recruteurs qui respectent des normes professionnelles : "Certified Ethical Recruiters".

Toutes ces étapes sont expliquées de manière très précise sur le site du CGFNS.

**N.B. : le centre EducationUSA n'est pas en mesure de vous conseiller ou de vous préparer aux différentes étapes de préparation du NCLEX-RN et ne peut non plus vous aider à trouver un employeur aux Etats-Unis.**



## LE METIER DE SAGE-FEMME AUX ETATS-UNIS (MIDWIFERY)

Vous trouverez toutes les informations sur le métier de sage-femme (mid-wife) aux États-Unis sur le site de l'[American College of Nurse-Midwives](#).

Comme en France, les sage-femmes accompagnent la femme enceinte tout au long de sa grossesse jusqu'à la naissance du bébé et les quelques jours qui suivent. Elles/Ils peuvent également conseiller pour le planning familial et peuvent accomplir certaines tâches d'un gynécologue comme des examens physiques, des consultations médicales pour la prévention et l'éducation en matière de santé. Dans certains états, elles/ils peuvent également prescrire des traitements. Les « midwives » exercent dans des hôpitaux, des cliniques, des cabinets privés ou à domicile mais n'ont jamais le statut de fonctionnaires de l'Etat.

Il existe deux types de statut pour les midwives :

- Certified nurse-midwife (CNM) : personne qui est formée dans deux disciplines - d'abord comme infirmier (voir ci-dessus) puis comme sage-femme - et qui possède une licence d'exercice qui respecte la réglementation de l'association professionnelle des sage-femmes américaines : The American College of Nurse- Midwives – ACNM (malgré son nom il ne s'agit pas d'une université). Il existe également des conditions spéciales qui diffèrent d'un état à l'autre notamment pour ce qui concerne le diplôme requis pour l'obtention de la licence d'exercice. Les CNMs sont généralement des « registered nurses » qui ont un « bachelor's degree » (voir plus haut) et qui ont suivi une formation supplémentaire en « nurse-midwifery » dans un établissement accrédité par l'Accreditation Commission for Midwifery Education (ACME). Mais les diplômés de ces établissements doivent également passer un examen (National Board Exam) administré par l'American Midwifery Certification Board (AMCB) avant de pouvoir exercer.
- Certified midwife (CM) : personne qui a une formation en « midwifery » et qui possède une licence d'exercice qui respecte la réglementation de l'ACNM ainsi que les conditions édictées par l'état dans lequel il/elle veut exercer. Les CMs ont une formation en santé (ex. : Bachelor in Health Science) et ont complété une formation supplémentaire en « midwifery » dans un établissement accrédité par l'Accreditation Commission for Midwifery Education (ACME). Les diplômés de ces établissements doivent de même passer un examen (National Board Exam) administré par l'American Midwifery Certification Board (AMCB) avant de pouvoir exercer.



Il existe 38 établissements de formation en « nursing-midwifery » ou « midwifery » accréditées par l'ACME. La liste se trouve sur le [site de l'ACME](#). La plupart de ces programmes sont destinés aux personnes qui ont déjà un statut de « registered nurses » mais proposent également des possibilités pour des personnes qui n'ont pas un « bachelor's degree » en « nursing » mais dans un autre domaine.

Ces programmes sont tous proposés par des établissements d'enseignement supérieur et il existe deux types de diplôme : le « master's degree » qui se complète généralement en deux ans en étant inscrit à plein temps et le « doctor of nursing practice (DNP)» qui se complète en 2 à 3 ans. Pour obtenir une licence d'exercice il faut au minimum un master, certains états exigent le DNP.

Certaines formations peuvent être complétées à distance si vous ne trouvez pas la formation qui vous convient près de chez vous. D'autres encore peuvent valider des cours grâce à un système de validation des acquis antérieurs (formations ou expérience professionnelle). Il faut dans ce cas contacter chaque programme directement pour en savoir plus.

La formation en « nurse-midwifery » est constituée de cours théoriques et pratiques et le cursus est basé sur un programme imposé par l'ACNM (Core Competencies for Basic Midwifery Practice). Le programme inclut les cours suivants : gynécologie, planning familial, gestion des périodes ante-partum, intra-partum et post-partum, soins du nouveau-né, pharmacologie, soins médicaux basiques, etc.

#### **Les conditions d'entrée pour ces programmes pour les personnes qui ont été formé en dehors des Etats-Unis sont les suivantes :**

1. Avoir le statut de « registered nurse » reconnu dans l'un des 50 états (voir ci-dessus) en ayant obtenu un « bachelor's degree » ou son équivalent (l'associate degree n'est pas suffisant) ;
2. Soumettre les scores au test du TOEFL ([www.toefl.org](http://www.toefl.org)) pour les candidats qui ne sont pas anglophones.
3. Fournir une preuve de votre diplôme/ de votre reconnaissance en tant que sage-femme en France ;
4. Pour ceux/celles qui ont un diplôme de sage-femme en France, fournir les relevés de notes de la formation complétée en France (traduit en anglais par un traducteur assermenté). Pour ceux/celles qui ont fait une formation de « registered nurse » dans une institution américaine ou qui ont obtenu une certification du CGFNS (voir plus haut), fournir également tous les relevés de notes ou attestations diverses.

Adresses utiles:

[AMERICAN COLLEGE OF NURSE MIDWIVES](#)

[AMERICAN MIDWIFE CERTIFICATION BOARD](#)



## **POUR LES PROGRAMMES ADN ET BSN**

Le visa qui correspond aux études est le visa F, dont on ne peut faire la demande qu'une fois inscrit dans un établissement agréé aux États-Unis.

Une fois admis, le/la candidat(e) devra fournir à son établissement d'accueil une attestation financière qui prouve qu'il/elle a de quoi couvrir tous les frais (scolarité, logement et dépenses personnelles) pour une année d'études.

L'établissement d'accueil lui fournira ensuite le certificat d'éligibilité appelé I-20 qui permet de faire sa demande de visa au consulat américain à Paris.

[Cliquez ici pour connaître les démarches de visa non-immigrant.](#)

## **POUR LES INFIRMIER(E) ÉTRANGERS QUI SOUHAITENT TRAVAILLER AUX USA**

Vous devez généralement obtenir un visa H1-B après avoir passé les étapes d'évaluation et de certification par le biais du CGFNS "[VisaScreen® Service](#)".

Vous aurez besoin d'un employeur basé aux États-Unis qui servira de pétitionnaire pour votre visa. Votre certificat VisaScreen® doit être inclus dans chaque demande de visa ou de carte verte déposée en votre nom.



# COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux Etats-Unis : consultez notre site web [fulbright-france.org](http://fulbright-france.org), rubrique “[Etudier aux USA](#)”.
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique “[Bourses](#)”.
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube @ComFulbrightFR
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
  - Facebook @fulbrightfrance
  - Instagram @franceeducationusa et @fulbrightfrance
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).
- Vous n’avez pas trouvé de réponses à vos questions ?
  - posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
  - Participez à nos [sessions d’informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
  - Pour des conseils personnalisés, [prenez rendez-vous avec notre conseillère](#).

## Mars 2025

Centre EducationUSA Commission franco-américaine Fulbright France 9 rue Chardin, 75016 Paris, France

